

Les Infos de Base

Septembre 1999
Volume 2, numéro 9



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

1 Les nouveautés du mois

■ État de la publication

■ Liste des lois
intégrées

● Tous à vos postes !

■ Options d'affichage
partie 5

Gaudet Éditeur ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Les nouveautés du mois

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances des *Infobases Lois et Règlements du Québec*. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

— L'*Infobase Lois du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 29 du 21 juillet 1999.

— L'*Infobase Règlements du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 24 du 16 juin 1999, et à la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, fascicule n° 24 du 12 juin 1999, à l'exception du *Règlement sur les impôts*, R.R.Q., 1981, c. I-3, r. 1 qui est à jour au 30 décembre 1997.

Liste des lois intégrées à l'Infobase Lois du Québec

— *Loi concernant l'obligation pour l'électeur d'établir son identité au moment de voter et modifiant d'autres dispositions législatives en matière électorale*, L.Q. 1999, c. 15 ;

— *Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation afin d'instituer le comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études*, L.Q. 1999, c. 17 ;

— *Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw*, L.Q. 1999, c. 18 ;

— *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis*, L.Q. 1999, c. 19 ;

— *Loi modifiant la Loi sur les permis d'alcool et la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux*, L.Q. 1999, c. 20 ;

— *Loi modifiant la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal*, L.Q. 1999, c. 21 ;

— *Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 1999, c. 22 ;

— *Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance*, L.Q. 1999, c. 23 ;

— *Loi sur les sages-femmes*, L.Q. 1999, c. 24 .

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Tous à vos postes !

Cette chronique vous informe sur les outils disponibles avec le logiciel Folio VIEWS.

Options d'affichage partie 5

Utilisez le menu **Affichage** pour changer l'affichage des informations et des outils sur l'écran.

Chaque panneau possède sa propre configuration du menu **Affichage** et les options diffèrent d'un panneau à l'autre.

Nous vous présentons les options d'affichage pour chacun des panneaux.

Panneau Liste des résultats

Propriétés de la liste des résultats

En utilisant la boîte de dialogue Propriétés de la liste des résultats, vous spécifiez les colonnes qui apparaissent dans la liste des résultats (les colonnes sont détaillées ci-dessous) et le nombre de mots à afficher en contexte des résultats s'il y en a.

— Pour configurer la liste des résultats :

Étape 1 Choisissez Propriétés de la liste des résultats dans le menu Affichage.

- La liste des résultats doit être le panneau actif.
- La boîte de dialogue Propriétés de la liste des résultats s'affiche.

Étape 2 Examinez les Colonnes sélectionnées. Supprimez toutes les colonnes que vous ne souhaitez pas afficher dans la liste des résultats.

- Sélectionnez l'élément et choisissez Enlever pour le supprimer de la liste Colonnes sélectionnées.

Étape 3 Sélectionnez les éléments de la liste Colonnes disponibles que vous souhaitez ajouter.

- Les Colonnes disponibles affichent trois options par défaut (Référence, Ordre d'importance et Partition) et tous les champs utilisés dans l'Infobase.
- Référence affiche le chemin d'accès du titre complet à l'enregistrement contenant le résultat.
- Ordre d'importance affiche l'importance relative du résultat sous forme de graphique.
- Partition affiche les partitions spécifiées qui ont des résultats. La partition peut être définie dans la boîte de dialogue Requête avancée ou une partition par défaut peut être définie dans la boîte de dialogue Propriétés.
- Les champs individuels dans l'Infobase affichent le contenu des champs indiqués qui contiennent des résultats à l'intérieur des enregistrements.

Étape 4 Choisissez Ajouter.

- L'élément doit apparaître dans la liste Colonnes sélectionnées.

Étape 5 Classez les éléments dans la liste Colonnes sélectionnées de sorte qu'ils s'affichent dans l'ordre que vous souhaitez.

- Les éléments sont affichés dans la liste des résultats dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la liste Colonnes sélectionnées.
- Sélectionnez un élément et choisissez Monter ou Descendre pour changer la position de l'élément.

- L'élément du haut de la liste est affiché sur le côté gauche de la liste des résultats ; l'élément du bas de la liste est affiché sur le côté droit de la liste des résultats.

Étape 6 Choisissez Contexte des résultats et entrez le nombre de mots à afficher en contexte des résultats dans la liste des résultats.

- Le contexte des résultats peut déterminer si ces derniers vous sont utiles.

Étape 7 Lorsque toutes les propriétés souhaitées sont définies, choisissez Appliquer.

— Enregistrement de la configuration de la Liste des résultats

La configuration de la Liste des résultats est fonction de l'Infobase.

En tant que telle, la configuration peut être enregistrée dans l'Infobase et utilisée chaque fois que l'Infobase est ouverte.

Pour enregistrer la configuration de la Liste des résultats :

Étape 1 Configurez les colonnes de la liste des résultats comme vous les souhaitez.

Étape 2 Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le panneau Liste des résultats.

- Un menu contextuel s'affiche.

Étape 3 Choisissez Enregistrer la disposition des colonnes.

- Vous remarquez que vous devez encore enregistrer l'Infobase pour que ces changements soient permanents. Choisissez Enregistrer dans le menu Fichier pour ce faire.

La présente chronique a débuté avec l'édition de mai des *Infos de Base*. Les éditions de mai et juin ont traité des options d'affichage du panneau Document, l'édition de juillet des options du panneau Sommaire et les éditions d'août et septembre de celles du panneau Liste des résultats.

Cette chronique vous appartient. Contactez-nous à l'adresse infobase@gaudet.qc.ca pour toute suggestion relative aux sujets abordés.

Comment obtenir plus de renseignements

Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Itée

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Itée au 514/893-2526 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Courriel/Internet — Télécopieur

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopieur reçoivent une réponse dans les 24 heures. Contactez Gaudet Éditeur Itée par courriel à aide@gaudet.qc.ca ou par télécopieur au 514/893-0244.

Formation

Le service de formation Gaudet Éditeur Itée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, contactez Gaudet Éditeur Itée.

Services techniques et encadrement de projets

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Itée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Itée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, contactez Gaudet Éditeur Itée.